La Chambre d'Agriculture de la Lozère recrute
Un(e) Conseiller(e) animateur(trice) en Développement Territorial

La Chambre d'agriculture de la Lozère, établissement public chargé d'accompagner l'agriculture et les agriculteurs dans leurs activités quotidiennes ainsi que dans les transitions économiques, sociétales et climatiques, dispose d'une expertise reconnue et d'une proximité unique avec les agriculteurs. 80 % d'entre eux lui font confiance chaque année en faisant appel à ses services. Elle est dotée de missions et de valeurs fortes visant à contribuer au développement responsable de l'agriculture de la Lozère.
Vous souhaitez accompagner les agriculteurs dans ces transitions, la Chambre d'agriculture de la Lozère vous propose un emploi stable et riche en défis et de l'autonomie dans vos missions.

LE POSTE

Le(la) conseiller(ère) en développement territorial interviendra sur secteur dynamique tant en projets de développement que de projets individuels.

MISSIONS

- Promouvoir la mise en œuvre de projets et d'actions de développement territorial pour impulser une dynamique de territoire.
- Etre à l'écoute des demandes des acteurs locaux et apporter un appui aux agriculteurs, aux responsables professionnels et aux élus locaux dans les domaines de compétences de la Chambre d'Agriculture.
- Animer un comité de développement territorial.
- Elaborer et actualiser l'état des lieux, le diagnostic et le projet de territoire.
- Monter les dossiers techniques, administratifs et financiers et assurer le suivi de réalisation des projets individuels et collectifs en lien avec le développement agricole et rural.
- Assurer des missions de conseil d'entreprise, notamment les déclarations PAC.
- Représenter les services de la Chambre d'Agriculture auprès des acteurs locaux.

COMPETENCES ET APTITUDES DEMANDEES

- Ingénieur en agriculture et autre diplômes en lien avec le développement territorial
- Expérience souhaitée en développement agricole et territorial
- Capacité relationnelle et à mobiliser les personnes ressources
- Bonne maîtrise des dispositifs d'aides publiques et de financements locaux
- Capacité rédactionnelle
- Connaissances sur l'agriculture de montagne appréciées
- Permis de conduire en cours de validité

CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat à durée indéterminée après période d'essai
- Rémunération et conditions d'emploi du personnel de la Chambre d'Agriculture de Lozère
- 16 jours de RTT
- Avantage mutuelle : participation de l'employeur
- Lieu de travail : Florac
- Entrée en fonction souhaitée : au plus tôt

Les candidatures avec lettre manuscrite, et curriculum vitae sont à adresser au plus tôt à :

Monsieur le Directeur
Chambre d'Agriculture de Lozère
25, avenue Foch - 48004 MENDE Cedex
(Possibilité d'envoi par mail : accueil@lozere.chambagri.fr)